

CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA
Déclaration des organisations syndicales à l'issue de leur rencontre du 30 mars 2009

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009. Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1er MAI un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

*Pour préparer le 1er Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités. **En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...).** Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.*

Un exceptionnel premier mai unitaire : Solidaires dit oui !

L'union syndicale Solidaires souhaite que les manifestations unitaires du 1^{er} mai soient unitaires, partout en France. Des millions de manifestant-e-s de nouveau dans la rue, à l'occasion de cette **journée de solidarité internationale des travailleurs/ses**, ce sera une nouvelle démonstration de colère, de révolte, de résistance, de volonté de se battre collectivement.

Pour faire céder le patronat et son gouvernement, il faut plus !

Les équipes syndicales Solidaires, mais aussi dans d'autres organisations, ne veulent pas que l'unité syndicale nationale se cantonne à des journées de manifestations tous les deux mois. Celles-ci ont leur utilité, permettent de construire et faire grandir la mobilisation, ... mais les millions de manifestant-e-s des 29 janvier et 19 mars veulent une suite forte, rapidement. Des collectifs interprofessionnels se mettent en place localement et mobilisent dans l'unité dans le Nord, la région parisienne, la Charente, l'Eure, l'Orne, la Savoie...

Lors de l'intersyndicale du 30 mars, l'Union syndicale Solidaires a répété ce que nous affirmions déjà lors de la précédente réunion tenue au lendemain des énormes manifestations du 19 mars :

- L'unité syndicale dans l'action reste un élément déterminant.
- La hauteur de la mobilisation, l'absence de réponse du gouvernement, les enjeux posés, donnent la responsabilité à l'intersyndicale de proposer de nouvelles perspectives interprofessionnelles nationales très rapidement.
- Même si Solidaires est d'accord avec les différentes propositions d'action mises en avant (soutiens aux luttes locales et sectorielles, 1^{er} mai unitaire dans le cadre de la plate-forme intersyndicale,...), ce n'est pas suffisant.
- La question de la construction d'une grève générale interprofessionnelle doit être posée.

Nous pensons qu'il y a urgence pour les millions de chômeurs/ses, de précaires, de salarié-e-s, de retraité-e-s, victimes de la crise d'un système économique au service des plus riches. **A ce stade, les autres organisations ne partagent pas notre analyse sur la nécessité d'une grève interprofessionnelle. Mais l'idée fait son chemin, elle apparait enfin dans le communiqué intersyndical, et elle sera débattue lors de la prochaine réunion, le 27 avril.**

D'ici là, construisons ce mouvement, rendons évidente la nécessité d'un appel unitaire à la grève : dans les entreprises et les localités, travaillons à la convergence des luttes. Amplifions ces initiatives de base pour répondre à l'attente d'actions rapides et à la construction de la grève générale.

Un décret sans effet !

Sarkozy et ses ministres essaient de nous amuser en faisant mine de découvrir chaque matin que tel PDG se met des stocks options plein les poches, que tel patron s'offre un parachute doré de plusieurs millions d'euros ... tous, après avoir bloqué les salaires, licencié, et pris l'argent public de « la relance ».

Ils nous racontent qu'il existerait un capitalisme moral : mais une société où chacun-e aurait selon ses besoins, en participant à la production collective des richesses, c'est le contraire du capitalisme !

Arrêtons l'hypocrisie : **continuer à refilet des centaines de milliards d'euros aux banquiers, aux patrons, aux rentiers les plus riches, c'est choisir de sauver ce système économique et politique totalement injuste, c'est choisir de nous faire payer la crise.** C'est logique que MEDEF et gouvernement défendent cette solution, car là est leur intérêt, et il est contraire à celui des millions de salarié-e-s, de chômeurs/ses, de retraité-e-s, de jeunes. Il faut limiter la rémunération des dirigeants, interdire les bonus et stock-options. Un statut du salarié-e doit assurer à chacun-e les garanties sociales durant toute la vie professionnelle.

Au lieu de ça, à grand renfort médiatique, le gouvernement publie un décret pour limiter la rémunération des dirigeants de ... 8 entreprises pour tout le pays ! C'est une nouvelle provocation !

Imposons un autre partage des richesses !



L'union syndicale Solidaires met quatre points en avant :

- **Arrêt des licenciements, indemnisation à 100% du chômage partiel**, car les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise alors que les entreprises accumulent les profits.
- **Augmentation générale des salaires, des pensions, du SMIC et des minima sociaux**, parce que les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise, alors que patronat et actionnaires engrangent toujours dividendes et rémunérations exorbitantes.
- **Des moyens supplémentaires, l'arrêt des suppressions d'emploi et de nouvelles orientations pour les services publics**, pour que les droits fondamentaux soient accessibles à toute la population : emploi, santé, éducation, transport, communication,...
- **En finir avec la fiscalité qui favorise les riches** : suppression du bouclier fiscal, du paquet fiscal, de la défiscalisation des heures supplémentaires, et abaissement de la TVA sur les produits de première nécessité.

Ensemble, on peut gagner !

SUD Santé Sociaux Nord - Pas de Calais
84, rue de Cambrai - 59 000 LILLE

Téléphone / Répondeur / FAX : 03.20.74.17.69
Email : sudsantesociaux.npdc@wanadoo.fr
Site : sudsantesociaux5962.org

Je souhaite contacter SUD Santé Sociaux

Nom, prénom :

Entreprise :
.....
.....

Contact (adresse, téléphone, mail) :
.....
.....